

<https://ricochets.cc/Les-JO-revelent-l-ampleur-du-fichage-de-masse-en-France-7758.html>



# Les JO révèlent l'ampleur du fichage de masse en France

- Les Articles -



Date de mise en ligne : vendredi 2 août 2024

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

**En matière de flicage, la loi et son respect important peu pour l'Etat et ses agents qui ont toujours la possibilité de faire à peu près ce qu'ils veulent pour mettre en fiche la population et utiliser ces données quasiment sans aucun contrôle.**

Si à 50 ans t'as pas ta fiche de police, c'est que t'es macroniste !

Sauf à être très discret et furtif, toute personne ayant militée un tant soit peu est classée dans au moins un fichier de police. Une mine d'or facile à exploiter pour n'importe quelle répression et discrimination émanant de n'importe quel gouvernement.

## Jeux Olympiques : fichage de masse et discrimination politique

► [Jeux Olympiques : fichage de masse et discrimination politique](#) - Les Jeux Olympiques viennent de débuter, la surveillance et la répression y sont reines. En vue de cet événement, l'État a mis en oeuvre tous les pouvoirs sécuritaires accumulés ces dernières années : drones, QR code, périmètres de sécurité, vidéosurveillance algorithmique, assignations à résidence, présence policière intense, hélicoptères... De façon inédite, l'ensemble de ces moyens sont employés en même temps et à une échelle très importante. Au gré de cet emballement répressif, une autre mesure exceptionnelle mérite l'attention : l'utilisation hors norme des fichiers de police pour écarter des emplois liés aux JO les personnes ayant des activités militantes. Une forme de discrimination fondée sur des critères opaques et proprement inacceptable.

(...)

Toute information disponible peut dès lors être conservée de façon préventive

**En France, l'accumulation d'informations sur la population à travers le fichage est une pratique ancienne et énormément utilisée par la police et le renseignement. Mais depuis une vingtaine d'années le nombre de fichiers a explosé, tout comme le périmètre des informations collectées et des personnes visées. En parallèle, leurs usages ont été largement facilités, avec peu de contrôle, tandis que leur légitimité est de moins en moins contestée dans la sphère politique et médiatique.** Rappelons - au cas où cela aurait été oublié - que dans une logique démocratique, l'État n'a pas à connaître ce que fait ou pense sa population et que ce n'est que par exception qu'il peut garder en mémoire certaines informations concernant les faits et gestes d'individus. Cependant, et nous l'observons malheureusement pour toute forme de surveillance, ces principes théoriques sont écartés au nom de la sécurité et de « l'utilité ». Toute information disponible peut dès lors être conservée de façon préventive, peu importe la proportionnalité, la nécessité ou le fait que cela transforme chaque personne exposant des informations personnelles en potentiel suspect. Avec les Jeux Olympiques, nous avons aujourd'hui un exemple d'où cette démesure, couplée à une criminalisation croissante du militantisme, mène.

(...)

ACCRéD interroge de nombreux fichiers<sup>2</sup> aux périmètres et objets très différents. Parmi eux on retrouve le fichier de traitement des antécédents judiciaires (TAJ) qui rassemble les informations de toute personne ayant eu affaire à la police, même si celle-ci n'a pas fait l'objet de poursuite ou a été ensuite relaxée. Les personnes interpellées à l'occasion de manifestations ou d'actions politiques sont donc dans le TAJ. Contenant environ 20 millions de fiches, le TAJ est un véritable fourre-tout comprenant de nombreuses données incorrectes.

(...)

**Il y a également le fichier des personnes recherchées (FPR) contenant les célèbres fiches S compilées de manière discrétionnaire par la police, le fichier des données relatives aux objets et véhicules volés ou signalés ainsi que le fichier d'information Schengen sur les personnes recherchées dans l'Union européenne. Mais ACCReD interroge aussi d'autres fichiers de renseignement politique comme le PASP et le**

**GIPASP, contestés il y a quelques années en justice pour leur champ extrêmement large : opinions politiques, état de santé, activités sur les réseaux sociaux ou encore convictions religieuses...** Ces fichiers ayant malgré tout été validés par le Conseil d'État, la police et la gendarmerie sont donc autorisées à collecter de nombreuses informations sur les personnes « dont l'activité individuelle ou collective indique qu'elles peuvent porter atteinte à la sécurité publique ou à la sûreté de l'État ». Cette définition large et floue permet en pratique de cibler de nombreuses personnes, et notamment des militant-es.

(...)

Au nom des Jeux Olympiques, l'État et la préfecture de police contournent la loi et jouent avec le droit pour étendre toujours plus leur contrôle.

(...)

**Surtout, ces témoignages dévoilent non seulement l'ampleur de l'édifice de fichage qui s'est construit petit à petit mais également les potentielles applications concrètes de discrimination à une échelle importante. Couplée aux mécanismes « d'exception » développés en réaction aux attentats des années 2010 - dont les « grands événements » font partie - cette accumulation d'information sur la population permet de façon bien concrète d'écarter des personnes de la société, en tant qu'« ennemis d'État ».**

(...)

une surveillance massive de la population sur laquelle est opérée un tri arbitraire et politique

Le système tentaculaire du contrôle policier et de la multiplication des fichiers de police montre une nouvelle efficacité : être en capacité - à très grande échelle - d'exclure, isoler, contraindre des individus et de les priver de leurs libertés en dehors de tout cadre judiciaire et par des décisions administratives arbitraires. Cela peut se faire en dehors de toute condamnation passée ou dans une forme de « double peine » possible à vie pour des condamnations pourtant très limitées. Loin de toute mesure supposément « ciblée » - comme le gouvernement aime le laisser entendre -, **il s'agit bel et bien d'une surveillance massive de la population sur laquelle est opérée un tri arbitraire et politique.**

Cette discrimination politique s'accompagne de la répression et invisibilisation de toute forme de critique des Jeux Olympiques.

(...)



**Les JO révèlent l'ampleur du fichage de masse en France**

- ▶ VOIR AUSSI, sur Ricochets : [De la surveillance policière totale à l'inflation invasive des fichiers de police et du fichage](#) - Plus de 100 fichiers de police et de justice recensés
- ▶ Conclusion : un pays qui se prétend démocratique qui multiplie les lois et pratiques non démocratiques, c'est quoi ? Une démocrature ou une dictature ? En tout cas ce n'est pas une démocratie.